

Un premier plan d'actions

Le plan d'actions initial du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se décline d'une première liste de projets concrets, qu'il appartiendra aux élus d'étoffer au fil des séances de travail, organisées autour de quatre axes.

AXE 1 : PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Les intercommunalités membres du pôle métropolitain partagent des enjeux de développement territorial en matière d'attractivité et de tourisme, de développement économique, de mobilité, d'environnement et de santé.

Travailler ensemble c'est échanger sur les bonnes pratiques dans le but de partager les expériences, de créer ou d'améliorer les outils mais aussi de faire des économies en mutualisant les forces en apportant des réponses collectives aux défis à venir.

Actions possibles :

- **Partager nos connaissances** pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)
- **Mettre en commun notre expérience** pour l'élaboration des documents d'urbanisme
- **Partager** un cadre méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)
- **Réfléchir ensemble** sur l'optimisation de la gestion des déchets
- **Mettre en réseau** les collectivités du territoire estuarien ayant des enjeux communs (rénovation des centres reconstruits, évolution du trait de côte, renforcement du lien avec l'économie agricole locale, bénéfice de l'activité portuaire sur « l'hinterland »...)

AXE 2 : AGIR À LA BONNE ECHELLE

Les acteurs de l'estuaire de la Seine sont engagés sur plusieurs actions d'intérêt métropolitain qu'il s'agira de renforcer et de compléter. L'Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine a déjà bien tracé le chemin du pôle, dans les domaines de la mobilité, de la culture, de l'open data, de la santé ou encore des déchets.

Il faut à présent confirmer et renforcer les actions afin de les rendre plus concrètes **en favorisant les synergies** entre les collectivités du pôle. Certaines d'entre elles seront structurantes, d'autres seront sources de visibilité ou d'efficacité opérationnelle.

Actions engagées :

- **Créer** le gérontopôle Seine Normandie suite à la préfiguration engagée par l'ACPMES
- **Développer** la plateforme open data de l'estuaire
- **Etablir des interconnexions** entre les itinéraires de randonnée du territoire estuarien
- **Coordonner** un développement concerté de la méthanisation
- **Poursuivre et donner plus de lisibilité** à l'opération « Marchés des producteurs de pays »
- **Renforcer et promouvoir davantage** la « Navette maritime de l'estuaire » durant la saison estivale

AXE 3 : FAIRE CONNAÎTRE

Le Pôle métropolitain peut promouvoir le territoire, soutenir et faire vivre des événements culturels, touristiques, sportifs à son échelle, en collaboration avec les territoires voisins, dans le but de rayonner au plan régional, national et international.

Actions envisagées :

- **Montrer aux visiteurs normands, français et du monde entier la richesse et les beautés de l'estuaire** grâce à des outils permettant de faire du territoire métropolitain une véritable destination touristique (magazine *Destination Estuaire*, newsletter mensuelle...)
- **Engager des actions afin de faire des habitants de l'estuaire des ambassadeurs de leur territoire (eductours...)**
- **Soutenir les grands événements** permettant de promouvoir l'estuaire (**Global Estuaries Forum dont la prochaine édition aura lieu en juin 2018** dans l'estuaire, **festival Terre d'Eaux**)
- Développer les tournages de films et **l'attractivité du territoire en matière de 7^{ème} art en travaillant en partenariat avec le Pôle Image de Normandie**
- Créer des actions de promotion ciblées auprès de certaines cibles prioritaires à l'étranger, **sur des marchés à fort potentiel touristique**
- Travailler autour de l'ambition de la région Normandie de présenter sa candidature à l'exposition universelle 2025.

AXE 4 : SE FAIRE ENTENDRE

Par sa nature, le Pôle métropolitain est en capacité d'être visible, de se donner une place au sein de la Vallée de la Seine, dans la région Normandie et dans certains réseaux nationaux. Il mènera des actions communes de lobbying, portera un positionnement collectif à l'échelle régionale et mènera des opérations de promotion ciblées. **Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine doit permettre à ce territoire de plus de 500 000 habitants de confirmer sa place au sein de la Normandie réunifiée et de peser sur les grandes décisions.**

Actions envisagées :

- **Se positionner** dans les démarches stratégiques de la Vallée de la Seine (Schéma stratégique, Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions)
- **Faire du Lobbying** en faveur de l'amélioration du service ferroviaire passager (Ligne Nouvelle Paris-Normandie) et fret
- **Contribuer** aux schémas régionaux
- **Répondre** à des appels à projets et des appels à manifestation d'intérêt.